



Formation 130 :

Intitulé de la formation :

Je crée et développe un organisme de formation digital

Identifiant interne : CPF_FOR_JCEDUODFD

Pré-requis :

Aucun

Public visé :

- Dirigeant d'organisme de formation présentiel qui souhaite développer une offre de formation digitale
- Créateur d'organisme de formation
- Responsable de la certification Qualiopi au sein d'un organisme de formation
- Chargé de formation en entreprise

Objectif de la formation :

Les objectifs de la formation « Je crée et développe un organisme de formation digital » sont :

- Connaître la réglementation et les sources de financements de la formation continue
- Savoir créer son catalogue de formations digitales
- Créer son organisme de formation digital (étude de marché, business plan, choix juridiques et fiscaux)
- Développer son organisme de formation digital sur 4 marchés : CPF, plan de développement des entreprises, alternance, demandeurs d'emploi.

Contenu de la formation :

La formation est réalisée en ligne. Elle comprend 3 ressources pédagogiques :

1/ 6 parcours de formation généraux sur la création d'entreprise et son développement. Les parcours sont étudiables sur une plateforme de e-learning ludique, pendant 3 mois, 24h/24 et en illimité par le porteur de projet.

- Je crée et développe un organisme de formation digital - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je conçois des formations digitales et les anime en présentiel ou à distance - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je fais évoluer mes équipes - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je m'installe comme formateur - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'adopte des comportements personnels gagnants - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je développe mes soft skills professionnels - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

2/ Un dossier de travail de 35 pages complétant le e-learning :

Formation professionnelle tout au long de la vie (CPF, loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, conditions d'installation, qualification, probité, déclaration d'activité, bilan pédagogique et financier, liste des organismes de formation, contrôles, formateur occasionnel, comptabilité, sous-traitance, publicité, propriété intellectuelle, RGPD, obligations vis-à-vis des stagiaires, statuts, structure juridique, organismes sociaux, TVA, démarche qualité, agrément, bibliographie juridique).

3/ Un livre numérique « Les clés de la création d'entreprise ».

Ce livre complète les parcours de formation en vidéo et vous permet d'étudier dans le détail les étapes pour développer votre projet d'entreprise :

- définir votre projet autour d'une opportunité,
- étudier votre marché et développer une stratégie,
- mettre en œuvre les moyens nécessaires à la création de votre activité,
- établir votre business plan,
- réaliser la planification financière du projet pour en vérifier la rentabilité,
- installer son entreprise pour pérenniser votre business dans le temps.

L'ouvrage permet également de télécharger un tableur qui contient des modèles, des tableaux types, des liens et des matrices pour formaliser votre projet.

Temps forfaitaire parcours, livret BPI, livre : 87 H

Les points forts de la formation :

- **L'expert qui a conçu et enregistré le e-learning en vidéo est Jean-Paul Debeuret, créateur de www.laformationpourtous.com et www.forces-lms.com, investit depuis 2007 dans le e-learning et précédemment créateur et dirigeant d'un important cabinet d'expertise comptable (700 collaborateurs, 80 bureaux, 40M€).**
- La plateforme de e-learning utilisée reconstitue en virtuel un centre de formation physique avec 7 salles de formation qui hébergent les formations. Les apprenants sont représentés par des avatars qui peuvent échanger entre eux.
- Les parcours e-learning sont étudiables par le porteur (la porteuse) de projet pendant 3 mois, 24Heures/24, en illimité sur www.forces-lms.com.
- Le document spécifique à la création d'entreprise dans la formation continue est pratique et permet en peu de temps de connaître les spécificités du secteur et comment y faire sa place.

Résultats attendus de la formation :

A l'issue de la formation, le (la) porteur (porteuse) de projet a acquis les connaissances qui lui manquaient pour créer et développer son organisme de formation digital.

La réalisation du programme de formation est facilitée par le suivi et le contrôle de la réalisation des formations par un consultant Forces et par Jean-Paul Debeuret en tant que formateur.

- Il (elle) est formé(e) sur les points qu'il (elle) maîtrisait insuffisamment pour créer son organisme de formation digital.
- Il (elle) a choisi un projet en cohérence avec sa personnalité, ses qualités, son expérience, éventuellement ses passions et ses objectifs personnels.
- Il (elle) possède toutes les clefs pour créer son organisme de formation digital
- Il (elle) est capable de développer son organisme de formation sur les marchés, du CPF, du plan de développement des entreprises, de l'alternance, des demandeurs d'emploi.

Modalités pédagogiques :

6 parcours de formation accessible pendant 3 mois.
Formation en ligne ouverte 24h/24.

Handicap :

Formation en ligne 24h/24.

Prix :

660 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

Forces recommande de se former de manière régulière environ 10 heures par semaine soit 1 heure ½ à 2 heures par jour suivant le rythme adopté. Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Vous pouvez donc étudier de 6 à 8 vidéos de formation par jour. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise. Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire. Prenez des notes au fur et à mesure de vos études.

A la fin d'un parcours de formation, si vous devez soutenir un examen en ligne, il vous est ouvert quand vous avez étudié toutes les vidéos du parcours. Les réponses justes sont notées 1, celles fausses 0. Vous devez comprendre pourquoi vous avez répondu faux. Revoyez vos notes ou la vidéo. Recherchez sur internet. Questionnez par mail votre responsable technique et pédagogique.

Pour l'étude des e-books qui complètent les parcours de formation en vidéo, en moyenne 40 heures d'études sont nécessaires.

Possibilité d'effectuer des examens de validation de connaissances à la fin de chaque parcours. Ces examens sont notés. FORCES délivre une attestation de formation avec les notes à la fin de la formation.

L'attestation de formation est très utile aux porteurs de projets pour prouver leur sérieux, par exemple pour obtenir un financement bancaire ou pour négocier un crédit avec un fournisseur.

Prix de la formation avec attestation de formation : 870 € nets de TVA dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr